AIRMAP
Association Internationale de Recherche en Management Public

12ÈME COLLOQUE AIRMAP

« Management Public, crises et post-crises : La permanence dans le changement »

24, 25 et **26 mai 2023**
En présentiel à l'**université de Bourgogne, Dijon**

CET ÉVÉNEMENT EST ORGANISÉ PAR :

crego · UB Université de Bourgogne · Université de Franche-Comté · Université Haute Alsace

L'Association Internationale de Recherche en Management Public (AIRMAP) regroupe des institutions ainsi que des chercheurs français et étrangers spécialisés dans les domaines du management public et de l'action publique. Lieu d'échange entre les milieux universitaires et les acteurs de l'agir public, l'AIRMAP est aussi un lieu d'exploration d'idées, d'instruments novateurs pour améliorer l'action publique.

Le 12ème colloque de l'AIRMAP se déroulera à l'Université de Bourgogne à Dijon les 24, 25 et 26 Mai 2023 et portera sur "Le Management public, crises et post-crises : la permanence dans le changement ?".

L'AIRMAP invite les communautés des sciences de gestion et des sciences sociales à présenter autour de cette question :

- des communications théoriques ;
- des travaux d'enquêtes de terrain ;
- des exposés de nouveaux instruments opérationnels, des méthodes inédites et de diagnostics.

Le colloque est soucieux de mettre en valeur notamment :

- le pluralisme des approches théoriques et contextuelles ;
- les diagnostics fondés sur des enquêtes de terrain locales et comparatives ;
- les nouveautés des démarches opérationnelles ;
- le dynamisme des jeunes chercheurs.

Présentation du thème du colloque

Le monde actuel est plus complexe, instable et connecté que jamais. De nombreux phénomènes imprévisibles déséquilibrent les sociétés provoquant des crises, des points d'arrêts et de manière générale des mutations pouvant les submerger en permanence. Aussi nous souhaitons, lors de ce colloque, interroger les changements dans le domaine du management public (MP) induits par les mutations économique, financière et sociétale mises à jour, entre autres par la crise sanitaire. Quelles sont les répercussions de ces mutations sur le MP ? Comment ce dernier peut-il sortir durablement de ces crises ? Ou encore comment le MP peut-il faire face à ces mutations imprévisibles et récurrentes ?

Le mot crise en chinois mandarin est composé de deux idéogrammes. Le premier signifie « Wei » danger et le second « Ji », opportunité, occasion. Cela montre bien tout le paradoxe d'une crise : une situation dangereuse qui permet de saisir une opportunité.

Quel que soit le domaine dans lequel cette notion est utilisée (santé, économie, sociologie, politique, écologique, etc.), la crise est une notion synonyme de trouble profond dans lequel se trouve la société ou un groupe social et laissant craindre ou espérer des changements profonds voire récurrents et permanents. Néanmoins même si elle peut être brusque et violente, elle n'en reste pas moins d'une durée limitée . Et comme le souligne Bartoli (2012), "mettre en lumière une situation en crise peut constituer un véritable tremplin pour le pilotage stratégique d'un changement nécessaire".

Le 12ème colloque AIRMAP permettra de mieux comprendre les enjeux et la nature des changements. Nous vous invitons aujourd'hui à une réflexion sur le MP, crises et post-crises.

- Comment ces mutations transforment-elles le MP et ses organisations ?
- Le MP peut-il aider à sortir durablement des situations de crise aigües ?
- Le MP a-t-il gagné en agilité après la crise sanitaire ?
- Quelles sont les opportunités et les perspectives émergentes de ces crises pour le secteur public ?
- Quels rôles jouent l'apprentissage organisationnel, les innovations publiques, l'agilité, la flexibilité ou encore la transversalité ?

AIRMAP
Association Internationale de Recherche en Management Public

crego

Par ailleurs, lors de la dernière crise sanitaire, nous avons assisté à une intensification de l'utilisation des technologies du numérique qui est, sans nul doute l'un des facteurs explicatifs important de l'agilité et de l'efficacité des organisations publiques pendant la crise. A-t-il été utilisé efficacement ? Comment faire en sorte que l'intensification de son utilisation soit une nouvelle opportunité à saisir ? Il en est de même pour le télétravail. Est-ce une opportunité qui va perdurer et selon quelles modalités ? Est-ce compatible avec la logique du new public management (NPM) ou assistons-nous à un nouveau mode de management alternatif sonnant le glas du NPM ?

Dans tous les cas, nous constatons une évolution dans les habitudes de travail et probablement dans les modes de management. Mais y a-t-il un réel changement de paradigme à chaque passage au creux de la vague ? Est-ce que le mode de management est différent en fonction du type de crise ? Ou s'agit-il d'une suite d'adaptations en continu et d'un renforcement du NPM à travers de nouvelles représentations de la performance induite par une succession de crises ?

Ces éléments non exhaustifs, peuvent être abordés sous l'angle des disciplines classiques de la gestion (stratégie, ressources humaines, finance, systèmes d'information, marketing, etc.). Ils peuvent également être traités sur une base sectorielle ou des champs de compétences des territoires (santé, éducation, urbanisme/habitat/logement, transport, développement économique, emploi, innovation et entrepreneuriat, ressources naturelles, sécurité et risque, tourisme, sport et loisirs, culture, etc.). Les logiques d'acteurs sont également concernées par le management public : les acteurs touchés (les habitants, les citoyens, les entreprises, etc.) ; les acteurs concernés (les élus, les administrations, les techniciens, etc.); les acteurs intéressés (les associations, les experts, les mandataires, etc.). Ce sont ces questions auxquelles le 12ème colloque AIRMAP tentera de répondre.

Eléments bibliographiques

- Autissier D., Peretti J-M., Besseyre des Horts C-H. (2020), Changement de crise : les organisations à l'épreuve de la Covid-19, MA Éditions ESKA, juin 2020, 250 p.
- Bartoli, A. (2012). Le management public : un grand incompris en quête de réhabilitation. Dans : S. Trosa, La crise du management public Comment conduire le changement ? (pp. 9-14). Louvain-la-Neuve : De Boeck Supérieur. https://doi.org/10.3917/dbu.trosa.2012.01.0009» Boumrar, J. (2010). La crise : levier stratégique d'apprentissage organisationnel. Vie & sciences de l'entreprise, 185-186, 13-26. https://doi.org/10.3917/vse.185.0013
- Bartoli, A. & Blatrix, C. (2017), Management dans les organisations publiques : défis et logiques d'action, Paris, Dunod, 384 p. Bretonès D. (2010), « Crises et mutations », Vie & sciences de l'entreprise, 2010/3 N° 185-186, pp.6 à 8
- Chanson G., Diop S. (2010), « Crises et mutations : Préface », Vie & sciences de l'entreprise, 2010/3, N° 185-186, pp. 9 à 12
- Ferar D. (2020), « Quel changement et quelle crise ? une enquête exploratoire », Question(s) de management, 2020/3 n° 29, pp. 71 à 94
- Froment-Maire A. (2020), « Crise sanitaire et télétravail dans le secteur public ou l'occasion de poursuivre la modernisation de la fonction publique française », Revue Civitas Europa, 2020/2 N° 45, pp. 57 à 68
- Hassenteufel P., Saurugger S. (2021), « Crises économiques et processus de changement dans l'action publique : une approche relationnelle», in Patrick Hassenteufel et al., Les Politiques publiques dans la crise, Presses de Sciences Po, « Académique », 2021, pp. 7 à 35 Kalika M. (2020), L'impact de la crise sur le management, EMS Éditions, 258p.
- Le Clainche M. (2021), « Quoi qu'il en coûte… et après ? : Concevoir des finances publiques durables », Gestion & Finances Publiques, 2021/4 N° 4, pp. 58 à 65
- Lorino, P. (2009). Le contrôle de gestion après la crise. Expertise obstinée du chiffre ou métier d'enquête complexe ?, Revue Française de Gestion, N°193, pp. 29 à 35
- Revault d'Allonnes M. (2011), La crise sans fin : Essai sur l'expérience moderne du temps, Édition du Seuil, 208 p. Revue Gestion et Management Public (2021), Numéro spécial « La gestion publique à l'épreuve de la pandémie de la Covid-19 : une crise révélatrice des capacités variables des administrations et de leurs usagers », 2021
- Rochet C., Keramidas O., Bout L. (2008), « La crise comme stratégie de changement dans les organisations publiques », Revue Internationale des Sciences Administratives, 2008/1 Vol. 74, pp. 71 à 85
- Roux-Dufort C. (1999), La gestion de crise. Un enjeu stratégique pour les organisations, édition De Boeck, 190 p.
- Roux-Dufort C. (2000), « Why Organizations Don't Learn from Crises: The Perverse Power of Normalization », Review of Business, 21(3), pp. 25-30.
- Trosa S. (2012), La crise du management public, De Boeck Supérieur, 199 p.

AIRMAP
Association Internationale de Recherche en Management Public

crego

Contributions attendues et participations au colloque

Les contributions et participations au colloque peuvent prendre plusieurs formes et peuvent être en français comme en anglais :

Présenter une communication dans un atelier thématique :
Les intentions de communication pourront cibler ou non l'un des ateliers thématiques du colloque (liste définitive disponible à partir de mi-décembre 2022)

Présenter une communication dans un atelier doctoral :
Les ateliers doctoraux sont réservés aux contributions des doctorants en début de thèse dont les travaux portent sur une thématique de management public et/ou une thématique avec l'orientation du colloque

Organiser et animer un atelier thématique :
Les thèmes des ateliers peuvent être spécifiques à la thématique générale du colloque ou s'inscrire, de façon plus large, dans les champs traditionnels du management public (performance publique, marketing territorial, finance publique, gouvernance publique, histoire des administrations, gestion des collectivités, GRH publique, e-administration, etc.)

Organiser et animer un symposium ou une table ronde :
Cet évènement, d'une durée d'une heure et demie accueille plusieurs intervenants qui présentent de courts exposés et échangent avec l'auditoire sur un thème en lien avec la thématique du colloque et/ou avec une activité scientifique en lien avec le colloque (publication d'un ouvrage, conduite d'un projet de recherche, etc.)

Assister au colloque :
Il est possible de participer aux échanges et discussions du colloque sans communiquer. Le colloque ambitionne de rassembler des chercheurs de différentes disciplines scientifiques mais aussi des praticiens, notamment du secteur public (cadres publics, consultants, etc.)

Participer au prix de thèse AIRMAP 2023 :
Comme chaque année, le colloque donnera l'occasion de récompenser la meilleure thèse soutenue dans l'année 2022, dans les champs du management public ou du secteur public.

AIRMAP
Association Internationale de Recherche en Management Public

crego

Valorisation

Plusieurs types de valorisations sont envisagés pour les communications. Après sélection par le comité scientifique du colloque, certaines communications pourront être proposées pour publication dans les revues[2] suivantes selon leurs politiques éditoriales :

- Management International (FNEGE 2, HCERES A) ;
- Gestion et Management Public (FNEGE 2, HCERES B);
- Comptabilité Contrôle Audit (FNEGE 2, HCERES A);
- Gestion 2000 (FNEGE 3, HCERES C) ;
- Recherche et Cas en Sciences de Gestion (FNEGE 4, HCERES C) ;
- Communication et Management (FNEGE 4, HCERES C) ;
- Questions de Management (FNEGE 4, HCERES C) ;
- Revue Française d'Administration Publique (HCERES C).

Calendrier

1. **9 septembre 2022 :** Diffusion de l'appel à communication
2. **14 octobre 2022 :** Date limite pour la proposition d'ateliers thématiques / symposiums / tables rondes
3. **13 janvier 2023 :**
   → Date limite pour la soumission des intentions de communication aux ateliers thématiques et aux ateliers doctoraux
   → Date limite pour la soumission de symposiums/tables-rondes
4. **20 février 2023 :** Notifications aux auteurs des décisions d'acceptation des intentions de communication
5. **20 mars 2023 :** Date limite pour la soumission au prix de thèse AIRMAP
6. **20 avril 2023** :
   → Date limite pour l'envoi des textes définitifs (ateliers thématiques et ateliers doctoraux)
   → Date limite pour l'inscription au colloque
7. **Du 24 au 26 mai 2023** : Colloque **AIRMAP**

[2] Classement FNEGE 2022, classement HCERES 2021

AIRMAP
Association Internationale de Recherche en Management Public

crego

Conditions prévisionnelles de déroulement du colloque AIRMAP 2023

Le colloque 2023 se voudra en présentiel (sauf cas de force majeure). Dijon accueillant plusieurs manifestations en mai 2023, nous encourageons les participants à réserver leurs hébergements dès le retour des avis des membres du comité scientifique.
Une liste d'hébergements vous sera transmise dès que possible.

Conditions de soumissions des contributions

Communication dans un atelier thématique

Les intentions de communications doivent être envoyées sous forme d'un résumé étendu de 800 à 1 500 mots au maximum (soit environ 4 500 caractères à 8 700 caractères) comportant :

- Le titre de la communication;
- Le ou les auteurs (avec leurs coordonnées e-mails);
- Les enjeux du sujet;
- La problématique et les questions de recherche;
- Le positionnement théorique;
- La méthodologie de recherche;
- Les principaux résultats (attendus ou obtenus);
- Les références bibliographiques.

Les intentions de communications peuvent être rédigées en français ou en anglais. Elles sont à déposer au plus tard le **13 janvier 2023** sur le site du colloque https://airmap2023.sciencesconf.org.
Le texte complet d'une vingtaine de pages (40 000 caractères au maximum) doit être déposé au plus tard le **20 avril 2023** sur https://airmap2023.sciencesconf.org.

Les communications proposées ne doivent pas avoir été publiées à la date de soumission. Si une soumission dans une revue est en cours lors de la proposition au colloque, cela devra être précisé en note de bas de page attachée au titre de la communication. Si, pour tout ou partie de leur contenu, les communications ont été présentées lors de colloques, conférences ou journées de recherche antérieures, cela devra également être indiqué en note de bas de page attachée au titre de la communication, en identifiant les contextes de présentation (nature de la manifestation, lieu, date). Un prix de la meilleure communication sera attribué lors du Colloque.

AIRMAP
Association Internationale de Recherche en Management Public

crego

Conditions de soumissions des contributions

Communication dans un atelier doctoral :

Les intentions de communications dans un atelier doctoral doivent être envoyées sous forme d'un résumé de 4 500 caractères comportant :

- Le titre de la communication ;
- L'auteur (avec ses coordonnées e-mail) ;
- Le sujet de la thèse ;
- Le projet doctoral et ses enjeux ;
- La problématique et les questions de recherche ;
- Le positionnement théorique ;
- La méthodologie de recherche ;
- Les principaux résultats d'ores et déjà obtenus ou attendus ;
- Les références bibliographiques.

Les intentions de communications en atelier doctoral peuvent être rédigées en français ou en anglais. Elles sont à déposer au plus tard le 13 janvier 2023 sur le site du colloque https://airmap2023.sciences-conf.org.

Le texte complet d'une vingtaine de pages (40 000 caractères au maximum) doit être déposé au plus tard le 20 avril 2023 sur https://airmap2023.sciencesconf.org.

Proposition d'un atelier thématique :

Le colloque AIRMAP est organisé en ateliers. Il est envisagé une quinzaine d'ateliers :

→ soit spécifiques à la thématique générale et au contexte du colloque ;

→ soit plus génériques autour des thématiques générales du management public et de l'action publique.

Les propositions d'ateliers doivent comporter :

- un intitulé d'atelier ;
- le ou les animateurs de l'atelier (avec leurs coordonnées e-mails) ;
- les sujets ou questions traités dans l'atelier ;
- les types de contributions attendues ;
- les références bibliographiques.

Les propositions d'ateliers sont à envoyer aux organisateurs du colloque au plus tard le **14 octobre 2022** à l'adresse suivante : colloque.dijon2023@airmap.fr.

Proposition d'un symposium ou d'une table ronde :

Le colloque AIRMAP proposera des séances plénières ainsi que des semi-plénières et des symposiums.

Les propositions d'organisation d'un symposium doivent comporter :

- Un intitulé général ;
- Les sujets ou questions abordés lors du symposium, accompagnés d'un argumentaire ;
- Le ou les animateurs du symposium ;
- Les intervenants attendus au symposium.

Les propositions de symposium sont à envoyer aux organisateurs du colloque au plus pard le **13 janvier 2023** à l'adresse suivante : colloque.dijon2023@airmap.fr.

Participation au prix de thèse AIRMAP 2022 :

Le Prix de la meilleure thèse AIRMAP 2022 sera décerné lors du colloque de Dijon 2023. Toutes les informations sur le règlement et la procédure de candidature sont disponibles à cette adresse:
http://www.airmap.fr/fr/activites/prix-de-these-airmap/

La date limite d'envoi des candidatures est le **15 janvier 2023.**

AIRMAP
Association Internationale de Recherche en Management Public

crego

Comité scientifique

Mourad ATTARÇA, Université de Versailles Saint Quentin en Yvelines, France
Annie BARTOLI, Université de Versailles Saint Quentin en Yvelines, France
Isabelle BORIES-AZEAU, Université de Montpellier, France
Adrien BONACHE, Université de Bourgogne, France
Marc BOLLECKER, Université de Haute Alsace, France
Bruno CAMOUS, Université de Haute Alsace, France
Carine CATELIN, Université de Bourgogne, France
Didier CHABAUD, Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne, France
Yves CHAPPOZ, Université Jean Moulin Lyon 3, France
Heungsuk CHOI, Korea University, Corée du Sud
Hervé CHOMIENNE, Université de Versailles Saint Quentin en Yvelines, France
Choon-Sik CHUNG, Université de KyungSung, Corée du Sud
Thierry CÔME, Université de Versailles Saint Quentin en Yvelines, France
Sophie CROS, Université Le Havre Normandie, ISEL, France
Paul CROZET, IAE Amiens, Université de Picardie, France
Philippe DORBAIRE, Université de Poitiers, France
Jérôme DUPUIS, Université de Lille, France
Pascal FABRE, Université de France Comté, France
Widiane FERCHAKI, Université de Haute Alsace, France
Laurence GODARD, Université de France Comté, France
Jae-Ho EUN, Korean Institute of Public Administration, Corée du Sud
David HURON, IAE Nice-GRM, Université Côte d'Azur, France
Tobin IM, Seoul National University, Corée du Sud
Norbert LEBRUMENT, Université Clermont Auvergne, France
Hae-Young LEE, Université de YeungNam, Corée du Sud
Erick LEROUX, Université Paris 13, France
Robert LE DUFF, Université de Caen, France
Sébastien MAINHAGU, Université de Haute Alsace, France
Antoine MASINGUE, Université de Valenciennes, France
Christophe MAUREL, Université d'Angers, France
Bachir MAZOUZ, Ecole Nationale d'Administration Publique, Québec
Laurence MORGANA, ministère de l'Action et des Comptes Publics, France
Gérald ORANGE, Université de Rouen, France
Irina PALADI, Université de Bourgogne, France
Christelle PERRIN, Université de Versailles Saint-Quentin-en-Yvelines, France
Simon PORCHER, IAE de Paris, Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne, France
Florent PRATLONG, Université Paris 1 Panthéon Sorbonne, France
Pierre-Charles PUPION, Université de Poitiers, France
Hae-Ok PYUN, Direction Générale des Entreprises, France
Nathalie RAULET-CROSET, IAE de Paris, Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne, France
Angèle RENAUD, Université de Bourgogne, France
Corinne ROCHETTE, Université Clermont Auvergne, France
Gilles ROUET, Université de Versailles Saint-Quentin-en-Yvelines, France
Rajaa ROYBIER, Université de Bourgogne, France
Jihane SEBAI, Université de Versailles Saint-Quentin-en-Yvelines, France
Laurent SEMPE, Université de Bordeaux, France

AIRMAP
Association Internationale de Recherche en Management Public

crego

Comité de pilotage

Carine CATELIN, CREGO, Université de Bourgogne, France
Rajaa ROYBIER, CREGO, Université de Bourgogne, France
Angèle RENAUD, CREGO, Université de Bourgogne, France
Marc BOLLECKER, CREGO, Université de Haute Alsace, France
Laurence GODARD, CREGO, Université de France Comté, France

Comité d'organisation

Adrien BONACHE, CREGO, Université de Bourgogne, France
Bruno CAMOUS, CREGO, Université de Haute Alsace, France
Pascal FABRE, CREGO, Université de France Comté, France
Widiane FERCHAKHI, CREGO, Université de Haute Alsace, France
Souhir KHEMIR, CREGO, Université de Haute Alsace, France
Sébastien MAINHAGU, CREGO, Université de Haute Alsace, France
Irina PALADI, CREGO, Université de Bourgogne, France
Jean-François RAZE, LEDI, Université de Bourgogne, France
Muriel BOIS-PRINET, CREGO, Université de Bourgogne, France
Fatna NAÏLI, CREGO, Université de Bourgogne, France
Mélanie EDELINE, CREGO, Université de Haute Alsace, France
& Les doctorants et étudiants de Master

AIRMAP
Association Internationale de Recherche en Management Public

crego